Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500499-20251215-75DEL2512121DSP-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

VILLE DE CANCALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 20h, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis, salle Jean Raquidel, Espace Joseph Pichot, lieu de leurs séances, sous la présidence de M. Mahieu, Maire.

Étaient présents : MAHIEU Pierre-Yves, BOUCHER Jean-Marc, PELLERIN Caroline, DUMONT Philippe, DERVILLY-COUERAUD Martine, LE FLOCH Philippe, BERNIER Samantha, MAINGUY Suzanne, LOUVET Bernard, KORSEC Maude, GAUDIN Ludovic, VILON Guy, CHENAIS Sophie, MOKADEM Eddy, CHENU Maëll, BRAULT Jérémy, GANDAIS Anne, GEORGE Patrick, BECKER Frédérique, DUSSART PLUNIAN-BLOT Marie-Hélène, GOUËL Matthieu.

Absents excusés : MARY Frédéric, GLERON Katell, TOUARIN Philippe, QUERRIEN Laurence, ADAM Muriel.

Absents : GUILBERT Vincent, BLANDEAU Laurent, LENOUVEL Erwan.

Pouvoirs : M. MARY à M. LE FLOCH, Mme GLERON à Mme BERNIER, M. TOUARIN à M. GAUDIN, Mme QUERRIEN à M. MOKADEM, Mme ADAM à Mme DERVILLY-COUERAUD.

Secrétaire de séance : Mme DERVILLY-COUERAUD

Délibération n°75-DEL-2025-12-121-DSP Renouvellement d'une convention avec le Centre Nautique de Cancale portant sur une aide à l'investissement de 2026-2030

Convocation en date du 08 décembre 2025
Affaire inscrite à l'ordre du jour de la réunion du 15 décembre 2025

Rapporteur : Jean-Marc Boucher

Exposé. Le Centre Nautique de Cancale souhaite poursuivre son programme de développement et de renouvellement des équipements pour les années 2026 à 2030 et présente un plan quinquennal d'investissement.

La Ville de Cancale souhaite poursuivre le soutien à l'activité du Centre Nautique de Cancale, acteur nautique majeurs des sports nautiques et touristique pour Cancale, en renouvellement une convention d'aide à l'investissement sur un plan quinquennal.

Vu *le Code Général des Collectivités Territoriales,*
Vu *en commission culture-sports et via associative du 26 novembre 2025,*

Considérant *la volonté politique de la commune de participer au développement des sports nautiques et à l'activité touristique,*
Considérant *la* convention *ci-jointe en annexe* en date du 15 décembre 2025, définissant les engagements réciproques de réalisation de ce programme,

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500499-20251215-75DEL2512121DSP-DE

Le Conseil Municipal est sollicité pour :
Article 1 - **Approuver** la convention avec le Centre Nautique Cancalais qui acte le versement d'une subvention de 10 000€ par an sur cinq années (2026-2030).
Article 2 – **Indiquer** que ces crédits sont inscrits au budget primitif 2026 de la commune.

Adopté à l'unanimité.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire



P.Y. MAHIEU